



Association
Les Îles du Ponant

Procès-verbal Conseil d'Administration

*Ouessant
17 septembre 2020*

Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Arz
Ile aux Moines
Yeu
Aix

Dest. : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

Le Jeudi 17 septembre 2020 à 15 h 30, le Conseil d'Administration de l'Association les Îles du Ponant s'est réuni à la salle polyvalente de Ouessant, sur convocation en date du 19/08/2020.

➤ **Sont Présents**

. Mmes/MM. les Maires de :

BREHAT, Olivier CARRE
BATZ, Guy CABIOCH
OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Didier DELHALLE
SEIN, Didier FOUQUET
GROIX, Dominique YVON
PALAIS, Thibault GROLLEMUND
SAUZON, Ronan JUHEL
BANGOR, Annaïck HUCHET
LOCMARIA, Dominique ROUSSELOT
HOUAT, Philippe LE FUR
HOEDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU
Île aux MOINES, Philippe LE BERIGOT
Île d'ARZ, Jean LOISEAU
AIX, Patrick DENAUD

. Mmes/MM. les représentants de :

GROIX, Marie-Françoise ROGER
BREHAT, Stéphane MORVELAT
PALAIS, Catherine BARBOTIN
ÎLE AUX MOINES, Jacques BATHIAT

➤ **Ont donné pouvoir :**

- . Mme Karine BELLEC, représentante du Conseil Départemental du Morbihan
- . M Bruno NOURY, Maire de l'île d'Yeu
- . Mme CARAMARO, représentante de la Mairie de Fouesnant

➤ **Sont également présents :**

- . Mme la Conseillère Régionale référente des îles du Ponant, Emmanuelle RASSENEUR accompagnée de Mme Charlotte DESSANDIER, chargée de développement territorial-aménagement
- . M. le représentant du Conseil Départemental du Finistère, Bernard QUILLEVERE
- . M. Le principal du Collège de îles du Ponant, Eric LE BORGNE
- . Mme la présidente de l'association Savoir-Faire des îles du Ponant, Marianne GUYADER
- . Mme Christine ILLIAQUER DGS CCBI
- . Mme Noémie SOULIER, conseillère municipale Le Palais
- . Denis BREDIN, Emilie GAUTER, Charlotte COURANT, Marie MALLET, AIP

➤ **Se sont excusés :**

- . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant-les Glénan, et Mme Laure CARAMARO, adjointe

Vérification du quorum

Le CA est composé de 25 membres (18 Maires ou leurs représentants, 1 conseiller départemental de l'île d'Yeu, 3 Conseillers départementaux représentants les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, 3 représentants issus des Comités départementaux et régionaux des pêches, des Compagnies de transport, des OTSI des îles du Ponant).

Le CA se réunit valablement lorsque les 2/3 de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, **soit 17 membres.**

Sont présents ou représentés ce jour **18 membres.**

M. Denis PALLUEL préside la séance en qualité de Président de l'Association.

Après un mot d'accueil, le Président, Denis PALLUEL, propose d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration

1- Accueil des nouveaux membres du CA

- a) Rappel des fondamentaux de l'Association,
- b) Présentation des candidats au bureau

Voir Annexe 1 – Statuts

2- Approbation du procès-verbal de la séance du 20/02/2020

Décision du CA : Il est adopté à l'unanimité.

3- Désignation des représentations

- a) APSIB : Association pour la permanence des soins sur les îles bretonnes
- b) ESIN : European Small Island network
- c) CRT : Comité régional du Tourisme
- d) PNMI : Parc Naturel Marin d'Iroise

Décision du CA :

- M. ROUGIER Philippe, adjoint à la mairie de l'Île d'Arz et M. CHIFFOLEAU Jean-Luc, sont désignés respectivement représentant et suppléant pour L'APSIB.
- MM. YVON Dominique, GROLLEMUND Thibault, BATHIAT Jacques, adjoint à la mairie de l'Île-Aux-Moines, et Denis BREDIN sont désignés respectivement représentants et suppléants pour ESIN.
- M. MORLEVAT Stéphane, adjoint à la mairie de Bréhat et Président de l'Office de Tourisme de Bréhat est désigné représentant pour le Comité Régional de Tourisme.
- M. PALLUEL Denis est désigné représentant pour le Parc Naturel Marin d'Iroise.

Intervention M. LE BORGNE Eric, Principal du Collège des Îles du Ponant.

Il remercie Denis PALLUEL qui va prendre sa retraite d'enseignant et souhaite qu'il continue de participer à la vie du collège en tant que personne qualifiée.

Le collège a été créé par l'Etat en 1975, à la suite d'un hiver au cours duquel les élèves n'avaient pu rejoindre l'Île de Sein pendant les vacances de Noël. Au départ, il concernait les îles de Sein, Ouessant et Molène puis s'y sont rattachées les îles de Houat, puis Hoedic, Groix et enfin Batz.

Les effectifs ont baissé depuis 1975, il y a aujourd'hui 75 élèves, les chiffres se sont stabilisés aujourd'hui et l'effectif a même augmenté à Houat. (Le minimum pour Molène et Sein avec 4 élèves chacun, le maximum à Groix avec 35 élèves).

C'est un établissement unique en France puisqu'à cheval sur 2 départements : Le Finistère et le Morbihan. A titre administratif, c'est le Département du Finistère qui gère le collège, les subventions proviennent des Départements du Finistère et du Morbihan.

Il y a 27 enseignants qui sont polyvalents tant dans les disciplines que dans les lieux d'enseignement puisque certains sont insulaires d'autres continentaux.

Les relations avec les élus sont importantes et il se félicite de la bonne entente permettant d'apporter le meilleur aux familles et souhaite la poursuite de la bonne entente avec les nouvelles municipalités. Les résultats sont probants, 100 % de réussite au Brevet des Collèges.

Il rappelle que la structure n'est pas fermée et souhaiterait que Bréhat se joigne au Collège.

Le but du collège est aussi de faire se rencontrer les élèves de chaque île, des rassemblements sont organisés chaque année dans le but d'ouvrir les élèves sur le monde et la culture et de construire une unité.

Denis PALLUEL évoque l'idée que le collège de Belle-Île soit rattaché au Collège îles du Ponant.

4- Etat d'avancement des activités - Programme d'actions 2020

• Actions économiques

o **Soutien aux entreprises** : cette année, une partie importante des sollicitations d'entreprises ont été aiguillées sur « Savoir Faire des îles du Ponant ». La crise Covid a conduit l'AIP à contribuer au fonds COVID résistance pour les îles de Sein, Ouessant et Bréhat. (Voir ci-après point 7).

o Tourisme :

- Feuille de route îles : Convention Région Bretagne - AIP La Région Bretagne prévoit de confier diverses actions à l'AIP avec une contribution financière de 60%.
- Sites d'exception : Belle-Île Ouessant Bréhat

o **Economie sociale et solidaire** : fin du programme.

Complément apporté en séance : Les actions qui pourraient être renforcées concernent l'immobilier et la mise à disposition de locaux pour les associations bien que beaucoup de communes le fassent déjà. Un rapport sera envoyé par D. BREDIN à chaque membre du CA.

• Ressources énergies déchets

o **Contrat de Transition Ecologique ZNI du Finistère** : signé le 29 juillet

Les actions (12) sont portées pour certaines par l'AIP pour d'autres par AKUO, EDF SEI, le SDEF, la mairie d'Ouessant.

La majeure partie des financements reste à mobiliser. L'Etat n'apportant pour le moment des financements que sur quelques projets d'investissement via l'ADEME au niveau national (ex : projet « phare » d'AKUO Energie).

Les actions pilotées par l'AIP :

- Accompagnement des habitants dans la transition énergétique des îles de la mer d'Iroise avec Sensibilisation et accompagnement dans les projets de mobilité durable et le développement des énergies renouvelables.
- Sensibilisation des usagers sur la prévention déchets pour leur donner les clés pour réduire leur production de déchets à la source.
- Efficacité énergétique sur les îles de la mer d'Iroise : poursuite et mise en place d'actions visant à réduire les consommations d'énergie dans le patrimoine bâti des trois îles. (Rénov'îles)

o **Projet Région Bretagne : « Les habitants, moteurs de la transition écologique et énergétique des îles de la mer d'Iroise, Sein, Molène et Ouessant » :**

Projet déposé en juillet 2020, hors appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet d'accompagner au plus près les usagers des îles non interconnectées. Le projet prévoit la mise en place d'un technicien animateur dédié pendant deux années. Il serait chargé d'accompagner les usagers dans un ensemble d'actions liées à la transition énergétique : décalage des consommations, économies d'énergie, mise à disposition de toitures pour production solaire, développement des mobilités vertes, pré-diagnostic des installations électriques.

o **AMI Région Ademe AFB AELB : PLANIFICATION TERRITORIALE**

Le précédent CA avait confirmé l'intérêt de déposer un projet pour les îles raccordées et renforcer leur engagement dans la transition énergétique suite au programme TEPCV. Iles 22 – 56. En raison de la crise du COVID, cet appel à manifestation d'intérêt a pris du retard et n'est publié que cet automne. La candidature sera déposée cet automne. Elle proposera une série d'animation et de sensibilisation auprès des populations (économies d'énergie, projets de production d'énergie renouvelable) en partenariat avec les collectivités insulaires. Elle s'attachera à identifier les facteurs bloquants spécifiques aux îles pour générer une évolution la situation. La thématique principale en serait l'énergie mais aussi, en lien avec cette problématique, les aspects liés à la mobilité vertueuse (Véhicules électriques, autopartage, transports terrestres propres).

o **Programme Interreg ICE – SDEF**

Prestation de service une dernière enquête sur la perception des énergies prévue l'automne 2020, pour un programme qui s'achèvera en 2021. Une partie de l'action contribue à l'action de sensibilisation des usagers inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique.

o Convention de partenariat avec Morbihan Energies

Dans le cadre du projet Territoires d'innovation de grande Ambition TIGA : Une première action de sensibilisation/promotion du cadastre solaire à Belle-île conduite par l'AIP dès 2020 avec extension en discussion en 2021 et 2022.

Décision du CA : autorise le président à engager l'AIP dans une convention de commande publique avec Morbihan énergie.

o Programme Rénov'îles Sein Ouessant Molène

Le programme Rénov'îles de soutien technique et financier aux travaux d'économies d'énergie sur Sein, Molène et Ouessant se poursuit en 2020, conformément à la convention EDF SEI – AIP. Malgré retard dû au Covid-19, de nombreux dossiers ont pu aboutir.
Annexe 4 - Etat d'avancement Renov'îles 2020

o Projet Breizh'hin : Life Région Bretagne adaptation au changement climatique

Les deux dossiers déposés au titre du Life ont été finalisés :

- La gestion de la ressource en eau sur les îles en insularité hydrique (Houat, Hoedic, Belle-île, Groix, Sein, Molène et Ouessant, avec une seconde phase d'extension aux îles raccordées.

- La lutte contre les espèces invasives sur la totalité des îles bretonnes

Malheureusement, la Région Bretagne n'a pas été lauréate, des dossiers spécifiques sont proposés à partir des dossiers présentés pour répondre aux demandes de différentes îles ex : appel à projet Agence de l'eau Biodiversité Marine, un premier dossier dératization inter-îles déposé, non retenu en premier examen, mais la délégation Armorique de l'agence de l'eau souhaite qu'il soit représenté.

Suite à la réunion du 10 septembre avec la Région Bretagne précisant la proposition d'éligibilité aux crédits FEDER (potentiellement 50%) et un échange avec le Parc naturel Marin d'Iroise, le projet d'un programme biodiversité démarrant dès début 2021 pour les îles d'Iroise, étendu dans le courant de l'année aux autres îles bretonnes sera proposé.

Pour les économies d'eau (achats groupés de récupérateurs d'eau de pluie, dotations pour restaurations-constructions de citernes sera construit et proposé dans le cadre des possibilités de mobilisation du FEDER et du nouvel accord de programmation de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

o Appel à projets Fondation de France La transition écologique ici et ensemble :

La thématique correspond aux projets de sensibilisation et d'action en matière de transition énergétique sur les îles. Il est proposé de soumettre deux dossiers liés à la transition énergétique :

- L'un pour les îles non raccordées au réseau national électrique
- L'autre pour les îles raccordées

Sur les deux dossiers déposés, seul le dossier ZNI a passé le premier cap des sélections mais finalement non retenu.

o Secrétariat Européen pour la transition énergétique des îles européennes

L'AIP a été retenue par le secrétariat pour la transition énergétique des îles mis en place par le consortium « Climate Alliance/Covenant of mayors » (alliance des maires pour le climat). Les actions prévues se sont déroulées au premier semestre 2020. Un nouvel appel à projet de l'UE pour étendre les activités du secrétariat en 2021-2022 est en cours, l'AIP est sollicitée au titre de la fédération européenne des petites îles par le consortium Climate Alliance – Fedarene – CRPM – ESIN candidat à la tenue du secrétariat. Une assistance technique pourra être apportée aux îles qui souhaitent mettre en place un « agenda de la transition énergétique » avec accès potentiel à des financements européens.

o Veille sur appels à projets énergie

Un des plus prometteur semble NESOI New Energy Solutions Optimized for Islands : projet financé par l'UE pour épauler les îles dans la mise en œuvre dans leurs plans de transition énergétique.

Cette activité de veille fait partie intégrante des tâches de la chargée de mission énergie déchets. Une fiche signalétique sur les 6 îles (Belle-île, Houat, Hoedic, Sein, Molène et Ouessant disposant d'un profil énergétique réalisé en 2012 (programme AIP ADEME Région Bretagne) a été transmise au consortium en charge de ce projet. Un appel à candidature pour une dotation d'aide à la mise en place de plan de transition énergétique devrait paraître en septembre 2020. Suivant son contenu et les critères de candidature, un projet pourrait être soumis, à priori plus pour les îles raccordées, les ZNI, étant déjà nettement engagées dans la transition énergétique.

o Plan déchets

L'incidence de l'augmentation de l'activité touristique, très certainement en lien avec la crise Covid-19 a eu un impact fort sur le volume des déchets et les difficultés insulaires en la matière : transport, stockage, réutilisation, coût... Une première évaluation est en cours. En comparaison des résultats du diagnostic déchets sur les îles bretonnes, elle contribuera à promouvoir des projets et identifier les points de blocage et les solutions à mettre en œuvre.

Complément apporté en séance par D. PALLUEL : le coût du traitement des déchets est alourdi par le transport. On pourrait retraiter sur place les déchets bois via un gazogène par combustion à haute température, les déchets de Molène pourraient être traités également. Des essais sont en cours sur d'autres types de déchets, les aspects réglementaires sont à vérifier.

Décision du CA : autorise le Président à déposer tout dossier de candidature sur les thématiques ci-dessus exposées correspondant à un appel à projet pour tout ou partie des îles suivant les capacités budgétaires et d'ingénierie de l'AIP.

• Contrat de partenariat Etat Région Bretagne Départements du Finistère et des côtes d'Armor

o Bilan du Contrat :

Un bilan d'exécution du contrat sera présenté en détail au CUP du 18 septembre à Molène. Quelques modifications et incertitudes sur des projets conduisent à dégager une enveloppe relictuelle sur cette fin de contrat. Elle permettra de financer quelques projets sur la fin de l'année 2020.

o Négociation du nouveau contrat

Sur la base du diagnostic des îles, un premier éventail des projets des îles établi pendant l'été 2020. Elle permettra d'affiner les enjeux et actions nécessaires pour le maintien des communautés insulaires. Une négociation avec les services du SGAR Bretagne et de la Région Bretagne seront conduits avec l'espoir d'aboutir fin 2020 à un nouveau contrat de partenariat pour la période 2021-2027. Voir Annexe 5 - bilan introduction CUP du 18 sept

5 - Observatoire des dotations communales

Les travaux du cabinet d'étude Ressources Consultant Finance (RCF) dirigé par Yann Le Meur, ont largement contribué à l'obtention de la dotation communale d'insularité depuis 2017. Depuis, l'idée d'un observatoire des finances communales a été explorée aboutissant à une première prestation de suivi en 2019 (voir dossier joint). Le renouvellement d'une telle mission en 2020 s'est heurté à la capacité financière de l'AIP, qui n'a pu dégager sur ses fonds propres qu'un montant de 10 000 €. Le bureau de l'AIP réunit le 8 juillet 2020 a constaté cet état et souhaité explorer les possibilités de financement complémentaires par les communes insulaires, les principales intéressées par le sujet. Voir Annexe 6 - rapport 2019 joint / devis 2020

Complément apporté en séance :

Le coût par année est de 25 000 €.

Pour couvrir la dépense correspondante, les communes verseraient 0,87 € de plus par habitant population DGF, ce qui porterait leur cotisation à 4,35 € par habitant.

Décision du CA : Les 25 000 € pour l'année 2020 seront financés sur le fond de réserve, pour les années suivantes 2021 et 2022, une hausse des cotisations des communes sera proposée au vote lors de la prochaine assemblée générale.

6- Exécution du budget 2020

L'année 2020 a été pour le moins atypique, la crise Covid si elle n'a pas mis l'AIP à l'arrêt, a eu y compris sur les aspects budgétaires des incidences non négligeables.

Certaines recettes seront simplement annulées ou reportées ex : mécénat SOLIMUT, d'autres minorées ex : recettes publicitaires des compagnies maritimes dans le journal de l'été 2020 ou même reportées d'une année, comme la contribution de la coopération franco-qubécoise 2020. Il en va de même des dépenses dont certaines n'auront pas lieu ex : festival des insulaires, d'autres seront minorées : déplacements et missions internationales (ESIN, CRPM, FEDARENE), par contre certaines seront nouvelles ex : abonnement visio-conférence, Gel hydroalcoolique, masques ...

Voir Annexe 7 – Exécution Budget 2020

7- Point situation COVID

- Situation sanitaire point ARS le 27 septembre 2020

Deux périodes bien distinctes on régit la vie sur les îles :

La période de confinement, avec des conséquences sanitaires différentes d'une île à l'autre, si quelques îles ont eu à gérer des cas de Covid, la situation sanitaire a été maîtrisée en lien avec les autorités sanitaires et préfectorales sur toutes les îles. Globalement quelques cas isolés, une augmentation des résidents certains secondaires ayant rejoint leur résidence ou prêté leur résidence à des proches. Ce phénomène a été très différent d'une île à l'autre avec sur certaines îles, des traversées « clandestines » plus ou moins discrètes, même pendant le confinement et les restrictions de circulation.

Pendant la période estivale, un afflux majeur de visiteurs n'a pas entraîné de gros problèmes sanitaires, tout au plus quelques cas isolés. Les réactions rapides des autorités ont permis d'éviter des clusters sur les îles.

- Situation économique

Pendant la période de confinement, l'activité économique a été très réduite, les dispositifs d'aide aux entreprises ont largement été mobilisés, à noter, la participation au fonds de résistance COVID pour les îles bretonnes hors intercommunalité. A ce jour, pas de sollicitation du fonds sur les communes de Sein, Ouessant et Bréhat, ce dispositif s'adresse aux entreprises n'ayant pas accès aux Prêts Garantis par l'Etat.

Dans la perspective d'une limitation des capacités de transport annoncée à l'occasion de la mise en place du déconfinement, un suivi de l'activité économique des entreprises a été engagé avec SAFIP. La reprise des transports en capacité normale avec l'engouement pour la destination îles cet été ont permis à la majorité des entreprises du tourisme de faire une bonne saison qui, nous l'espérons permettra à une très grande majorité de survivre.

Cependant la très forte fréquentation a généré des problèmes importants :

- o Sur-fréquentation
- o Augmentation des déchets
- o Saturation des infrastructures portuaires, routières, sentiers...
- o Acceptabilité par les résidents
- o Insécurité
- o ...

Voir Annexe 8 – Etude COVID SAFIP

Intervention de Mme M. GUYADER, co-Présidente de SAFIP, invitée : présentation des tendances économiques saison 2020. Projets SAFIP.

- Hyper-fréquentation Eté 2020

La notion de seuil d'acceptabilité et la réflexion sur les mesures de régulation sont plus que jamais d'actualité.

Sollicitation suite à l'hyper-fréquentation lors de la saison estivale 2020 des élus de Port Cros - Porquerolles de relayer auprès du gouvernement l'adoption du projet de loi Bignon sur le renforcement des pouvoirs de police des maires pour réguler l'hyper fréquentation des sites naturels et culturels a été reçue récemment. L'AIP avait été associée au projet pour plaider la situation des îles lors d'une réunion au Sénat le 19 octobre 2018. Ce projet de loi a pu être finalisé en 2019 et aurait dû être adopté début 2020. La crise Covid a bousculé l'agenda parlementaire. L'été 2020 avec son hyper-fréquentation de certains sites et plus particulièrement les îles conduisent à demander un examen de la proposition sans délais.

Voir Annexe 9 - Hyper-fréquentation

Complément apporté en séance : Demande de G. CABIOCH : cette demande peut-elle être étendue à la circulation de véhicules ?

O. CARRE : même s'il y a eu une augmentation exceptionnelle cette année, la fréquentation augmente d'année en année, Il faut commencer à réfléchir à l'hyper-fréquentation en régulant pour la sécurité et la préservation de l'environnement. Un cadre juridique est nécessaire.

D. BREDIN : L'amendement Pahun a permis de sécuriser les arrêtés municipaux.

Décision du CA : relayer la demande de Port Cros auprès du gouvernement.

8 - Projet loi 3D : « décentralisation, différenciation et déconcentration »

La crise COVID a conduit à un retard dans l'élaboration du projet de loi. Suite au CA du 20 février 2020, la contribution de plusieurs îles a conduit à préciser la note générale de l'AIP sur le projet de loi 3 D. S'agissant d'une loi concernant les collectivités, elle sera examinée en première lecture au Sénat. Le calendrier définitif n'est pas encore arrêté mais elle le sera vraisemblablement en 2021.

Voir Annexe 10 - Note Loi 3 D

Complément apporté en séance :

A HUCHET : il faudrait que l'AIP se positionne sur la question du logement et la question de l'occupation des logements à l'année d'autant plus quand les collectivités portent la création de logement. Comment mettre en place un mécanisme ?

G. CABIOCH : il faudrait avoir un interlocuteur privilégié au Sénat et à l'Assemblée nationale, une sorte d'élus référent.

D. BREDIN : Les organismes du foncier Solidaire seront étudiés et financés par l'Ingénierie Prospective 2020 (travaux effectués en 2021).

Décision CA : Ajouter à la note Loi 3D la désignation d'un élu référent pour les Îles du Ponant.

9 - Programme d'actions 2021 – année du cinquantenaire

Calendrier : 2021

• 1er CA et AG 2021 : date et lieu à définir. (Régionales & Départementales en mars 2021, (marées VE : février 12-14, 27-28).

• 26 avril : cinquantenaire du dépôt des statuts de l'APIP, devenue APPIP en 1972, l'AIP en décembre 2002.

- 2ème CA septembre 2021, proposition Conférence du cinquantenaire, avant ou après festival des insulaires à l'Île-aux-Moines.

Complément apporté en séance : L'Île de Groix et l'Île d'Arz se portent candidats pour recevoir l'Assemblée Générale.

Décision du CA : L'Assemblée Générale se tiendra en début d'année 2021. La Conférence des Îles se fera avant le festival des insulaires à l'Île-Aux-Moines.

Programme d'actions

A ce stade, seules les grandes lignes sont ébauchées, un programme détaillé sera élaboré pour l'assemblée générale et le prochain CA.

- Domaine économie-tourisme
 - o Lien avec les entreprises et SAFIP : poursuite des actions
 - o Tourisme : univers des îles (voir feuille de route), sites d'exception, : poursuite des actions ; ex : lien avec les OT, journal des îles 2021, tourisme durable...
- Domaine Ressources environnement énergie déchets : plusieurs programmes déjà engagés ont vocation à se poursuivre :
 - o Les actions énergie du CTE : Sein Ouessant Molène, l'obtention des financements espérés (AMI région, Actions sensibilisation déchets, devrait permettre d'engager ces actions dès 2021
 - o Le développement d'actions énergies pour les îles raccordées :
 - AMI planification territoriale Région Ademe
 - TIGA partenariat Morbihan énergie
 - o Le suivi de l'évolution de la situation des déchets avec la recherche de financements pour développer des actions de sensibilisation inter-îles
 - o Des actions sur les économies d'eau (récupération d'eau, sensibilisation en lien avec les partenariats Agence de l'eau - Région Bretagne (FEDER)
 - o Un programme d'action biodiversité- espèces invasives
 - Partenariats Régions Départements
 - o Nouveau contrat de partenariat Etat Région Bretagne
 - Partenariats Agences et Etablissements publics :
 - o ARS suivi du CLS, recherche de financements complémentaires pour la mise en place d'un(e) chargé(e) de mission CLS, la dotation ARS (50% de 50k€ ne permet pas d'assurer l'équilibre financier pour l'AIP.

Décision du CA : Autorise de Président à signer l'avenant de prolongation au contrat CLS.

- o AELB signature d'un nouvel accord de programmation en 2021
- o ADEME relance des partenariats énergie, déchets
- o EPF mise en relation des communes avec EPF et travail sur les organismes de foncier solidaire et les biens vacants sans maîtres
- o Conservatoire du Littoral suivi des possibilités d'investissement de l'établissement sur les îles, participation aux projets eau et biodiversité.
- Relations parlements : Assemblée Nationale, Sénat
 - o Projet loi 3D

o Veille législative.

- Observatoire des dotations communales : contribution à l'observatoire des dotations suivant les disponibilités financières et la décision du conseil d'administration sur l'intérêt et la participation des communes.
- Liens avec réseaux européens : suivi des partenariats et participation aux programmes proposés suivant priorités et financements.
- Partenariat franco-qubécois : thématique déchets report de candidature de 2020 à 2021 (cause Covid)
- Cinquantenaire. Actions spécifiques : conférence du cinquantenaire
Voir Annexe 11 - Note Cinquantenaire et Rapport de M. Bernard De Mas Latrie

10 - Projet de budget 2021

Le budget prévisionnel est d'un montant supérieur au budget 2020 en raison d'un report de certaines actions en lien avec la crise COVID, mais aussi de nouvelles actions financées sur les ressources et la biodiversité. Le cinquantenaire de l'association sera un des éléments majeurs qui aura des incidences sur des actions et dépenses ex déplacements. A ce jour, toutes les contributions financières ne sont pas assurées, seules figurent celles qui sont certaines ou les plus probables. D'autres peuvent être espérées sur des actions biodiversités et la ressource en eau (suite du programme Breizh'hin et nouvel accord de programmation agence de l'eau).

En ce qui concerne les dépenses en personnel, le coût d'un chargé de mission CLS n'est pas intégré, (pas plus que la recette de 25 000 € qui y est associé), le financement de la prestation observatoire des dotations communale pourra être assurée en 2021 par la proposition d'une augmentation de la cotisation des communes..

Le budget prévisionnel 2021 continuera à être affiné pour une présentation à la prochaine Assemblée Générale et au Conseil d'Administration qui lui sera associé début 2021.

Voir Annexe 12 - Projet de budget 2021

11- Questions diverses

Echanges sur les transports maritimes

Conclusion par D. PALLUEL : Il faudra prévoir plusieurs réunions de travail sur la préparation du cahier des charges de la nouvelle DSP, bien que les situations soient différentes d'une île à l'autre. Les besoins des usagers doivent être pris en compte. La question des infrastructures portuaires qui doivent également être intégrés aux réunions (ex : escaliers de Molène ou Sein) .

Décision du CA : formuler une motion sur le transport maritime pour les îles demandant la mise en place d'un comité de pilotage et la tenue de plusieurs réunions de travail pour obtenir des perspectives.

XXXXXXXX

L'ordre du jour étant ensuite épuisé, le Président clôt la séance à 19 h00.

Le Président, Denis PALLUEL



Le secrétaire de séance, Guy CABIOCH

